

Madame, Monsieur,
Votre enfant souhaite s'inscrire à l'association sportive du Collège J-F Kennedy
Quelques informations :

- **Affichage :** Les élèves sont informés de chaque entraînement ou compétition, et de chaque déplacement en **consultant régulièrement le panneau de l'association sportive** (le vendredi ou lundi précédent la compétition, les horaires et lieux de compétitions sont affichés).
- **Présences :** Un contrôle de présence est réalisé à chaque séance. Les absences comme les dispenses doivent être justifiées par écrit dans le carnet de correspondance, à présenter au professeur responsable de la catégorie le matin même ou le lendemain à la vie scolaire.
- **Modifications :** La modification des horaires des entraînements (voir annulation de l'entraînements à titre exceptionnel) sera affichée sur le panneau de l'association sportive et dans la mesure du possible mis en ligne rapidement sur le site. Les élèves doivent consulter cet affichage la veille, le mardi, et le matin même pour vérifier les informations.
- **Site internet :** Nous vous conseillons de consulter toute l'année le site du collège et la partie dédiée à l'AS. **Activités, horaires, lieux des compétitions**, photos de nos journées sont mis en ligne toutes les semaines sur le site du collège (vendredi ou lundi qui précède). *Page d'accueil puis bandeau à droite "UNSS: activités à venir"*



- **Une AS dynamique :**
 - Notre association permet à chacun de découvrir de multiples activités les mercredis tout au long de l'année (voir calendrier sur le site).
 - De nombreux palmarès dans les sports collectifs ou individuels ont mis en valeur l'engagement de tous ceux qui se sont investis dans l'AS. Jeunes officiels, champions de district, départementaux, qualifications académiques basket benjamins 2017, champions académiques de Run&bike 2015, champions de France karaté 2014.
 - Les élèves licenciés à l'association sportive sont également mobilisés en fin d'année sur un projet de séjour sur le thème des activités de pleine nature (Le Croisic 2017, St Léonard 2014, Sillé 2016, le Mans nature 2015 ...).
- Notre association permet donc à chacun de s'exprimer à son niveau en pratique, en découverte, en loisirs, avec ses ami(e)s, ou en compétition. Alors à tous ceux qui sont tentés par l'aventure, bienvenue dans notre AS !

Les entraînements et compétitions ont lieu le mercredi après-midi

Activités	Lieux et Horaires	Professeurs
<p><u>Sports collectifs :</u> Basket, Hand ball, Ultimate, Football, Volley ball,</p> <p><u>Sports individuels :</u> Badminton, athlétisme, cross, course d'orientation...etc</p> <p><u>Et :</u> Patinoire, Bowling, Kayak, Escalade, VTT, en mai et juin lors des projets de sorties ou séjours</p>	<p><u>Lieux :</u> Sur les différents sites d'Allonnes pour les compétitions ou entraînements, (Gymnases J.Launay, V. Hugo, ou bois de Chaoué et stade pour certaines activités...) Ou en compétitions à l'extérieur avec des déplacements en car (départ et retour au parking de la piscine).</p> <p><u>Horaires :</u> Pour ces raisons les horaires ne sont pas fixes, comme nous sommes contraints par un plan de transport, le début des activités est entre 13h45 et 14h et la fin entre 16h et 17h15</p>	<p>Mr Gardet Mme Lauze Mr Allieux Mr Danilo</p> <p>ponctuellement M Breteau</p>
<p>Pour tous les élèves il y a la possibilité de ne pas repartir avec le car à 12h35 et de rester pique-niquer dans une salle du collège le mercredi midi, avec la présence des enseignants jusqu'au début des activités. (micro-onde, vaisselle mis à disposition). Petit temps de travail possible.</p>		

Assurance: L'AS a Souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF, les garanties proposées sont accessibles sur le lien suivant
<https://www.maif.fr/associationssetcollectivites/associations/solutions-petites-moyennes-associations/pma-raqvam.html>

La licence U.N.S.S. est obligatoire pour pratiquer les activités proposées, afin de normaliser l'inscription de votre enfant, il devra apporter le dossier complet ci-joint, aux professeurs d'EPS le plus rapidement possible.

La composition du dossier comprend :

- Une fiche de renseignements à compléter
- La signature de l'autorisation enregistrement image/voix
- 18 Euros (si chèque, à l'ordre de l'association sportive du collège J-F Kennedy),
- l'autorisation parentale,
- La mention assurance signée.

Merci pour votre collaboration
Bienvenue à vous et à votre enfant dans notre association.

Association Sportive du Collège J-F Kennedy

11 BD d'Anjou - 72700 Allonnes

DOSSIER D'INSCRIPTION - 2017/2018

version 2: 12 sept 2017

Fiche de renseignements

Date de naissance:

Catégorie : 2005-2006 Benjamin(e) / 2003-2004 Minime / 2001-2002 Cadet(te)

Nom :

Prénom :

Classe :

Adresse :

EN CAS D'ACCIDENT

Personne à prévenir :

N° de téléphones aux horaires des entraînements :

Professeur d'E.P.S :

Emploi du temps du mercredi matin :

Horaires	Matières	Professeurs
M1		
M2		
M3		
M4		

BILAN SUR LES DOCUMENTS FOURNIS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS	Signature assurance	18 EUROS	Autorisation image/voix	AUTORISATION PARENTALE
-------------------------	---------------------	----------	-------------------------	------------------------

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Père, mère, tuteur, représentant légal (Rayer la mention inutile)

Autorise mon enfant. Nom et Prénom de l'élève,

A participer aux activités de l'Association Sportive du collège Kennedy.

En outre j'accepte que les responsables de l'Association Sportive et/ou de l'U.N.S.S. autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (Rayer en cas de refus d'autorisation)

Faits à, le

Signature OBLIGATOIRE

SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRES DE LA MAIF

Nom / Prénom:

"J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS"

Signature :

Pour rappel: contrat d'assurance collectif auprès de la MAIF, les garanties proposées sont accessibles sur le lien suivant
<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/solutions-petites-moyennes-associations/pma-raqvam.html>

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix. Année 2017-2018

1-Désignation du projet audiovisuel

L'utilisation des images est à titre gracieux, au niveau du service départemental UNSS, dans différents médias d'informations et de communications (Presse, Magazine, Affiche, Vidéo, Réseaux sociaux, Présentations...), elles sont réalisées lors des rencontres sportives UNSS auxquelles participera l'Association Sportive.

Au niveau de notre association, le projet concerne donc la réalisation de photos, de films et d'articles pour la promotion de journées, de séjours, et de résultats sportifs de nos compétitions. Présentation des supports lors de portes ouvertes, articles de presse, et sur le site du collège rubrique dédiée association sportive. Nom et adresse de l'établissement : Collège JF Kennedy 11 boulevard d'Anjou 72700 Allonnes.

L'association sportive et L'UNSS s'engagent à ne procéder à aucune exploitation des photographies, des films, des vidéos qui puisse porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la, des personnes photographiées et/ou filmées, et dans tout contexte préjudiciable.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2017/2018, avec un droit de retrait. Concernant le cadre local de l'association sportive du collège Kennedy, s'adresser aux professeurs EPS en contactant le collège par téléphone ou par e-lyco.

Au niveau départemental, toutes les demandes de retrait d'images sont à adresser par courrier à : Service Départemental UNSS72 - Maison des Sports - 29, Bd St Michel - 72000 Le Mans ou par email: sd072@unss.org

Il conviendra d'indiquer avec exactitude l'image ou les images, en précisant le ou les médias de diffusion, concernées par la demande.

2-RAPPEL Modes d'exploitation envisagés au niveau local

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
En ligne	3 ans	Portes ouvertes. Ou internet sur le site du collège : http://clg.jfkennedy.sarthe.e-lyco.fr/	
Dans la presse		Articles dédiés	
DVD VIDEO DVD PHOTO		Pour les séjours : Vente aux élèves et aux parents des élèves participant au séjour	2 € DVD 2 € DVD

3-Consentement de l'élève

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait cette prise d'images ou de vidéos.

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir ces photos ou enregistrements.

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre dans ce cadre

mon image ma voix.

Nom de l'élève :	Date et signature de l'élève mineur concerné
Prénom :	
Classe :	

Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2. Et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Je soussigné(e) (Prénom, Nom)

.....
Déclare être le représentant légal du mineur désigné au paragraphe 3.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3 :

OUI

NON

Fait à : Le (date) :

Signature du représentant légal du mineur :